Prospectus du Lycée Saint-Louis.

Numéro d'inventaire : 1979.17249 (1-5)

Auteur(s): H. Dodier

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Éditeur: Tourte (H.) & Petitin (53 rue Gide, Levallois-Paris Levallois-Paris)

Imprimeur: Tourte (H.) & Petitin

Date de création : 1938

Inscriptions:

• gravure : 8 photos sépia in texte

Description : 5 EXEMPLAIRES IDENTIQUES de la même brochure imprimée et illustrée, agrafée avec une couverture cartonnée de couleur rouge. Dans chaque brochure sont glissés 4 feuilles imprimées volantes.

Mesures: hauteur: 243 mm; largeur: 160 mm

Notes: - Cinq exemplaires du prospectus du Lycée Saint-Louis, ancien collège d'Harcourt (1280-1920). 44 Boulevard Saint-Michel à Paris (VIe). Livret daté d'avril 1938 et signé de H. Didier Proviseur. Principes d'éducation, objets d'enseignement, conditions de pension et trousseau. 8 photos présentent les bâtiments, une salle de physique et des tableaux historiques sur le roi Saint-Louis. - Dans chaque exemplaire, sont glissés 4 documents sur feuille volante: une feuille présentant les tarifs applicables au 1er janvier 1938, une lettre du proviseur informant les familles du prélévement d'une somme destinée à "couvrir les dépenses de protection médicale", une lettre de l'association des parents d'élèves du Lycée Saint-Louis offrant notamment les services d'une assurance scolaire, une lettre de l'association amicale des Anciens Elèves du Lycée Saint-Louis. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

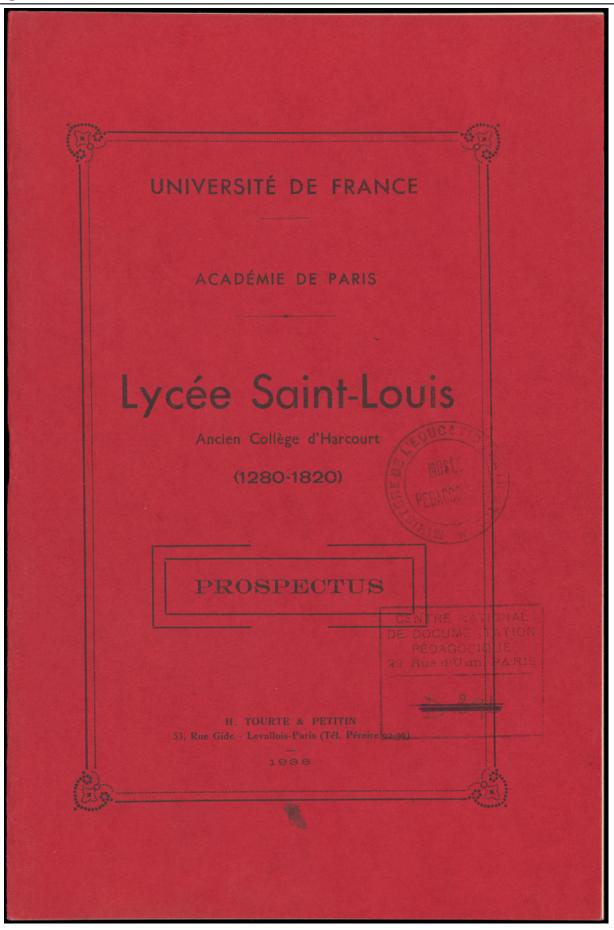
Nombre de pages : 16 Mention d'illustration

ill.

Lieux : Paris, Paris

1/7





LYCÉE SAINT-LOUIS

ANCIEN COLLÈGE D'HARCOURT

(1280 - 1820)

44, Boulevard Saint-Michel - PARIS (vi°)

Téléph. : DANTON 44.01

Chèques Post : Paris 122-28



Cl. Tourte et Petitin

Façade principale, Rue de Vaugirard et Boulevard Saint-Michel

Le lycée Saint-Louis est avant tout une *Ecole préparatoire* aux grandes Ecoles scientifiques de l'Etat.

L'enseignement des sciences y est organisé avec un soin particulier. Les services de physique, de chimie, d'électricité, d'histoire naturelle, sont dotés d'une installation aussi complète que pratique.

En dehors de l'Ecole préparatoire, le Lycée Saint-Louis est un lycée scientifique complet, acceptant les élèves à partir de la classe de Troisième A' (sans grec) et Troisième B seulement, et comprenant les classes supérieures des deux sections scientifiques de l'Enseignement secondaire : 2° A', 2° B, 1° A', 1° B et Mathématiques. Il n'a pas de classe de Philosophie proprement dite. Toutefois, les élèves des classes de Mathématiques spéciales préparatoires, qui le désirent, sont préparés sans frais au baccalauréat de Philosophie, dont le diplôme assure des majorations de points dans les concours.



Ancienne Porte du Collège d'Harcourt, 1675
(Parloir du Lycée)

ENSEIGNEMENT

I. - Ecole préparatoire

Les classes qui constituent l'Ecole préparatoire sont :

1° Les Cours Préparatoires à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Normale supérieure (section des Sciences mathémathiques, groupe I) qui comprennent deux années :

a) Les classes de Mathématiques spéciales préparatoires. — Cours destinés aux élèves sortant de Mathématiques et qui doivent entrer l'année suivante dans une classe de Mathématiques spéciales.

b) Les classes de Mathématiques spéciales qui, outre les élèves venant des classes de Mathématiques spéciales préparatoires, reçoivent également des élèves provenant des cours de Navale.

2º Le Cours-Préparatoire à l'Ecole Normale Supérieure (section des Sciences expérimentales) :

Sont admis dans cette classe, dite N.S.E. (Normale Sciences expérimentales), où la préparation au Concours est répartie en principe sur deux années, des élèves bacheliers de Mathémathiques, ayant des aptitudes pour les Sciences Physiques et Naturelles.

3º Les Cours Préparatoires à l'Ecole Navale :

Sont admis dans les classes de Navale les élèves provenant d'une classe de Mathématiques. La première partie du Baccalauréat est seule nécessaire pour être candidat à l'Ecole Navale; mais le niveau scientifique du programme est élevé, le concours d'admission est difficile, et un élève qu' échoue à la deuxième partie du Baccalauréat n'a pas de chances d'entrer à l'Ecole Navale.

4º Les Cours Préparatoires à l'Ecole de l'Air :

L'Ecole de l'Air, destinée à la formation des Officiers aviateurs, a un programme d'admission presque identique à celui de l'Ecole Navale, et se prépare dans les mêmes classes. La limite d'âge supérieure est plus tardive.

5° Les Cours Préparatoires à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. — La première partie du Baccalauréat est exigée pour l'inscription au concours de Saint-Cyr. Un élève qui n'a pas fait une bonne année de Mathématiques n'est pas

7/7